

## COMPTE Rendu Conseil Municipal du 10 Novembre 2016

Présents : Mmes LEMAZO Karine, GOUSSET Claudine, ROPP Michèle, DOUMER Sonia, MM GAUSSIN Christian, BARAFFE Jean-Pierre, CARISEY Nicolas, DARD Didier, GOSZKA Gilles, LOMBARDET Christophe, RIBIERE Jean-François

Absents : Mmes BION Arlette, NOEL Charline, M. BARI Pierre, M. DONZE Philippe

Secrétaire de séance : M. RIBIERE Jean-François (unanimité)

### Réseaux :

#### **A - Redevance France Télécom**

*Il s'agit de la redevance que France Télécom verse à la commune pour ses installations sur notre territoire.  
(Vote pour l'acceptation du linéaire et du tarif) Adopté à l'unanimité.*

#### **B - Modifications des limites d'agglomération sur C.D.**

*Déplacement des panneaux de signalisation d'entrée de ville, (1 à Saulnot et 2 à Corcelles), en vue de limiter la vitesse pour de raisons de sécurité. Adopté à l'unanimité.*

### La Poste :

#### **C - Résiliation du bail avec La Poste**

*Résiliation du bail de location du bâtiment, suite à la création de l'Agence Postale Communale.  
Adopté à l'unanimité.*

#### **D - Convention organisation Agence Postale Communale (APC)**

*Adoption de la convention dans laquelle sont définies les conditions proposées par la Poste pour la mise en place et le fonctionnement de l'APC. Adopté à l'unanimité.*

#### **E - Cession à titre onéreux matériel de la Poste**

*Il s'agit de la cession du transmetteur RISCO AGILITY, et l'enregistreur vidéo VIGIPACK, (actuellement en fonction), à prix pouvant être considéré comme symbolique. Adopté à l'unanimité.*

#### **F - Cession à titre gratuit matériel de la Poste**

*Il s'agit de la cession de deux caméras SAMSUNG destinés à la réforme pour la poste. Adopté à l'unanimité.*

#### **G - Choix du candidat pour l'APC (Horaires et emploi jeune) - Recrutement**

*Les horaires d'ouverture proposés pour l'Agence Postale Communale sont les suivants :  
Lundi 14h30 à 18h00. Mardi 9h à 12h00 Mercredi 9h à 12h00 & 14h30 à 18h00  
Jeudi 8h30 à 12h00 Vendredi 14h30 à 18h00 Samedi 8h00 à 12h00*

**Adopté à l'unanimité.**

*La candidate proposée par le PLIE (Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi), et la Mission Locale Espace Jeunes, a été retenue. Il s'agit de Mlle Tiffany GUINARD, titulaire d'un BTS de développement et d'animation des territoires, qui sera recrutée en contrat avenir, à raison de 24 H/semaine rémunérées au SMIC.*

#### **H - Contrat groupe assurance statutaire**

*Adoption de la proposition du Centre De Gestion de Haute Saône (DCG70), concernant le contrat groupe pour la période 2017 à 2020. Adopté à l'unanimité.*

#### **I - Motion pour réalisation du tronçon routier Brevilliers - Sevenans**

*Il s'agit de voter cette motion présentée par Mr Fernand BURKALTER, qui insiste sur le fait que l'échangeur de Sevenans destiné à remédier aux dysfonctionnements et à la dangerosité des flux routiers, ne doit compte tenu du trafic de plus en plus important (17 000 véhicules/jour), absolument pas être repoussé après 2020.*

**Adopté à l'unanimité.**



CCPH :

**J - Modification des Statuts suite à la loi NOTRE du 7 Août 2015**

*Le Maire expose que par délibération, le Conseil Communautaire a engagé une modification de ses statuts afin de se mettre en conformité avec la loi NOTRE. Cette dernière, réaffecte certaines des compétences, des communes (Développement économique, collecte et traitement des déchets ménagers, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, etc..)*

*Parmi ces dernières, certaines sont optionnelles et nécessitent un vote du conseil municipal.*

*Il s'agit de : La Création et Gestion des maisons de services au public, de la politique de la ville, et des aménagements de pistes cyclables au titre de la voirie d'intérêt communautaire.*

*La compétence de « l'eau et des assainissements », quant à elle deviendra obligatoire seulement en 2020, et n'a pas été retenue par le conseil.*

**Pour 7 voix :** Christian GAUSSIN; Jean-François RIBIERE; Jean Pierre BARAFFE; Claudine GOUSSET; Michèle ROPP; Didier DARD; Christophe LOMBARDET

**Abstention 4 voix :** Gilles GOSZKA; Karine LEMAZO; Nicolas CARISEY; Sonia DOUMER

**K - Nouvelle composition du conseil communautaire suite à la loi NOTRE du 7 Aout 2015**

*L'autre impact de cette loi sur la composition du conseil communautaire, vise la répartition des sièges. Ainsi en ce qui nous concerne (comme toutes les communes de moins de 1000 habitants) nous passons de trois sièges, à un seul plus un suppléant (Donc une seule voix).*

**Pour 5 voix :** Christian GAUSSIN; Jean Pierre BARAFFE; Christophe LOMBARDET, Michèle ROPP; Didier DARD

**Contre 5 voix :** Jean-François RIBIERE; Claudine GOUSSET; Karine LEMAZO; Nicolas CARISEY; Sonia DOUMER

**Abstention 1 voix :** Gilles GOSKA

**L- Motion pour le maintien de la totalité des activités Alstom à Belfort**

*Cette motion présentée par Monsieur Fernand BURKHALTER, a été soutenue par la totalité du conseil municipal.*

**Adopté à l'unanimité.**

**M- Assiette et destination des coupes 2017**

*Le CM approuve l'assiette et la destination des coupes relatives au plan d'aménagement présenté par l'agent patrimonial de l'ONF.*

**Adopté à l'unanimité.**

**N - Convention d'assistance technique avec le C.D. 70 pour l'assainissement collectif**

*Le conseil municipal renouvelle la convention de contrôle et de suivi pour la rhizosphère, auprès du Conseil Départemental de Haute Saône pour une durée de Quatre ans.*

**Adopté à l'unanimité.**

**O - Assistance au lotissement de l'affouage 2016**

*Le maire présente le devis pour l'assistance au lotissement de l'affouage 2016 (sans réception), qui s'élève à 2 320.00 € H.T., présenté par l'O.N.F.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce devis et autorise le maire, ou l'un des adjoints, à signer tout document relatif à cette assistance au lotissement de l'affouage*

**Adopté à l'unanimité.**

**P - Affouage : tarif du stère**

*Le lotissement de l'affouage 2016 est confié à l'O.N.F.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal reconduit le prix du stère pour l'affouage 2016 2017 à 9.60 € H.T.*

**Adopté à l'unanimité.**

**Q - Affouage : règlement 2016-2017**

*Le maire communique le règlement pour l'exploitation de l'affouage pour 2016-2017.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

- décide la mise en place de l'affouage. L'attribution s'effectue par feu. Les ayants droit sont des personnes résidant dans la commune.

- approuve le règlement de l'exploitation de l'affouage pour 2016-2017

**Adopté à l'unanimité.**

FIN de SEANCE 22h30



Saulnot, le 16 novembre 2016.  
C. GAUSSIN, maire.